



Urgent, mineur compare sans avocat au juge

Par **mathias94**, le **04/03/2012** à **19:53**

Bonjour,

Je ne m'y connais pas du tout en droit, je vais être prochainement convoqué au tribunal chez le juge des enfants, je suis mineur et je souhaite être accompagné d'un avocat, mais mes parents ne veulent pas.

Quels sont mes droits, que dois-je faire ?

Demain je vois la juge des enfants, mes parents ne veulent pas que j'ai d'avocat, est ce que j'ai le droit d'en réclamer un ?

Merci de vos réponses,

cordialement.

Par **Tisuisse**, le **05/03/2012** à **07:30**

Bonjour,

Si vous racontiez votre histoire ?

Quel âge avez-vous ?

Par **Marion2**, le **05/03/2012** à **09:53**

Bonjour,

Si vous êtes mineur, vous avez droit à un avocat gratuitement.

Répondez à la question de Tisuisse.

Cdt